

Notice sur les deux baronies du Kercorbez, Puivert et Chalabre, et sur les deux châteaux de ce nom,

Par Gustave de Juillac.

Au pied des monts pyrénéens, vers la partie méridionale du département de l'Aude, on trouve encore quelques châteaux-forts qui semblent avoir été placés là pour défendre la France contre une invasion ibérique. Parmi ces châteaux que le temps et les hommes achèvent de détruire, il en est un, celui de Puivert, dont la forme architectonique n'est pas dépourvue d'intérêt; son histoire, pendant la domination du régime féodal dans nos contrées, rappelle aussi des faits qui ont acquis en vieillissant une certaine valeur.

Un touriste de la cité palladienne a été amené, pendant le cours de ses pérégrinations artistiques, à visiter ce château : en jetant les yeux sur les restes d'une habitation seigneuriale qui a quelque chose de grandiose, il s'est dit : là ont dû vivre autrefois des familles riches et puissantes ; je voudrais remonter jusqu'à la généalogie de ces familles ; je tiendrais, quelque peine qu'il dût m'en coûter, à suivre la transformation de leur manoir depuis sa fondation jusqu'à nos jours.

M. de Juillac se tint à lui-même ce langage et aussitôt il se mit à interroger toutes les traditions locales, à parcourir les documents que l'imprimerie a conservés sur ce pays ; il fouilla dans les archives qui dorment inexplorées dans plusieurs châteaux de l'Aude et de l'Ariège ; il se livra aussi à une étude approfondie des pierres sculptées qui ornent les voûtes du donjon. De ces recherches longues, semées de fatigues, il est sorti une œuvre qui porte pour titre : *Notice sur les baronies du Kercorbez, Puivert et Chalabre et sur les deux châteaux de ce nom*. Cette œuvre élaborée avec soin est appelée à jeter quelques rayons de lumière sur l'histoire de la partie méridionale de notre département ; le *Courrier de l'Aude* devait donc en présenter à ses lecteurs une analyse succincte.

En remontant vers les temps antérieurs au XI^e siècle on trouve les terres disséminées autour de Chalabre désignées sous le nom de Kercorbez. Plusieurs bourgades, dont les unes sont encore sur pied et dont les autres ont peut-être changé de nom, faisaient partie du pays de Kercorbez. La commune de Puivert était-elle comprise dans cette circonscription territoriale ? rien ne l'indique, cependant on peut croire qu'elle en faisait partie et M. de Juillac s'est rangé à cette manière de voir.

Le Kercorbez avait pris son nom à un château qui était appelé Kercorb dans des chartes du XI^e siècle. La position de ce château est bien incertaine ; quelques historiens ont cru à tort le retrouver à Chalabre ; d'autres l'ont cherché sans plus de fondement, à Balaguié. M. de Juillac est porté à pen-

ser que le village de Corbières, où l'on voit encore les restes d'un vieux fort, était la capitale du Kercorbéz. Dans le mot Corbières on trouve celui de Ker-Corb privé de la première syllabe Ker. Or cette similitude dans les mots, jointe à la position du village défendu autrefois par un fort, semble donner un certain poids à l'opinion émise par M. de Juillac.

A quelle époque le château de Puivert a-t-il été bâti? il est bien difficile de le dire. On ne le trouve mentionné pour la première fois que dans des chroniques qui se rapportent à la croisade contre les Albigeois.—A la vérité Fauriel avait cru retrouver le nom de ce château dans des documents écrits pendant le cours du XII^e siècle par les Troubadours provençaux. Mais M. de Juillac repousse l'interprétation de Fauriel et il affirme que dans les documents que nous ont laissés les poètes provençaux du XII^e siècle, on a voulu parler d'un Puivert bâti sur les bords du Rhône et non de celui qu'on rencontre encore aux environs de Chalabre. L'auteur de la *Notice sur le Kercorbéz* est peut-être dans le vrai et son opinion me paraît mériter d'être prise en considération.

Puisque le chef de la croisade contre les Albigeois campa en 1209 devant Puivert et en fit le siège pendant trois jours, le château de ce nom était alors sur pied et il devait même offrir une certaine résistance. M. de Juillac a été amené à croire qu'il fut édifié en 1152, par Bernard de Congost. Ce Congost avait été investi d'une certaine autorité administrative autour de Villefort; il avait été même autorisé par Raymond-Trencavel à bâtir, s'il le jugeait convenable. Usa-t-il de ce pouvoir pour construire un fort sur un rocher et au bord d'un lac, dans le voisinage, afin de repousser les invasions fréquentes des comtes de Foix? L'auteur de la *Notice sur le Kercorbéz* penche vers cette idée.

Après la croisade contre les Albigeois, c'est-à-dire vers les premières années du XIII^e siècle, Puivert devint l'apanage d'un chef de croisés et on le voit figurer bien souvent dans les actes de cette époque. Pons de Bruyères, compagnon d'armes de Simon de Montfort, eut pour sa part après la victoire, la terre du Kercorbéz. Pons fixa sa résidence à Puivert par la raison que c'était là une position facile à défendre et par la raison aussi qu'on y trouvait un château fortifié. Jean son fils et Thomas son petit fils, habitèrent également ce manoir. Thomas, marié avec Isabelle de Melun, l'agrandit et y fit des restaurations dignes d'un grand seigneur. Ces restaurations sont clairement indiquées par les armoiries attachées encore aux voûtes du donjon et par le caractère ogival de plusieurs ouvertures extérieures.

Thomas de Bruyères eut deux fils qui se partagèrent son héritage; le premier-né, appelé Thomas prit pour sa part le château de Puivert. Le cadet, portant le nom de Philippe, eut dans son lot Rivel et Chalabre. Ce dernier forcé de porter sa demeure sur les terres qui formaient son douaire alla se fixer à Rivel. Dans les actes de cette époque on le désigne toujours par les mots, Philippe, seigneur de Rivel. Cet état de choses se maintint pendant sa vie, mais après lui, Jean, son fils, fit construire un château à Chalabre, vers les premières années du XIV^e siècle, et c'est là qu'il résida lui et toute sa descendance. Ceux-ci ne furent plus désignés dans les actes où on les voit mentionnés que par ces mots, seigneurs de Chalabre.

Telle est d'après M. de Juillac, l'origine de deux châteaux qui furent appelés dans la suite des temps à devenir le centre de deux baronies importantes. Ces baronies formées l'une et l'autre par l'ancien pays de Kercorb prirent à cette époque le nom de *terre privilégiée*. Le roi avait, il est vrai, affranchi cette terre de toute sorte d'impôt, au profit de la couronne; mais à côté de ce privilège le chef de l'Etat avait placé des charges bien lourdes pour les habitants de l'ancien Kercorbéz. Les colons étaient taillables une fois l'an, selon le bon plaisir de leur seigneur; ils étaient tenus, chacun à leur tour, de veiller, jour et nuit, à la garde des châteaux de Puivert et de Nébias; ils étaient également astreints à ne pas quitter la seigneurie où ils avaient leur résidence, et si l'envie les prenait de s'en éloigner, les terres dont ils avaient la propriété revenaient à leur seigneur.

M. de Juillac croit que le lac qui couvrait autrefois la plaine de Puivert fut desséché, non par une reine Blanche, comme le dit une tradition locale, mais par Jean de Bruyères, afin de rendre à la culture une terre improductive, et dans le but aussi d'y établir les hommes d'armes qui avaient suivi son père dans la croisade contre les Albigeois. Si c'est là la cause qui fit déborder les eaux du Blau et entraîna la ruine complète de Mirepoix, je ne vois pas pourquoi on ne rapporterait pas la rupture du lac à Pons de Bruyères qui en avait pris le premier possession et qui, après la fin de la croisade, dut songer à donner des moyens d'existence par la culture, aux milices qui avaient combattu sous ses ordres.

Les Bruyères de Puivert ne tardèrent pas longtemps à s'éteindre faute de descendants mâles pour en porter le nom. Thomas n'eut de sa femme Béatrix de Varennes que des filles; l'une de ces filles appelée Elix, se maria avec Guiraud de Voisins seigneur d'Arques, et elle apporta dans cette famille la seigneurie de Puivert; les Voisins d'Arques eurent bientôt le sort de la branche aînée des Bruyères, ils se terminèrent par une fille qui s'al-

lia, vers les premières années du XVI siècle, avec Jean de Joyeuse; c'est dans cette dernière famille que passa la terre de Puivert. La veuve de l'un de ces Joyeuse la vendit en 1593 à Jean de Pressoires, seigneur de Tourneboux. Le fils de ce seigneur mourut sans postérité; sa femme céda les biens qu'il avait laissés à un neveu appelé Roux (1635). La terre de Puivert resta dans cette dernière famille jusqu'à la révolution; le château lui appartient encore aujourd'hui. Voilà pour l'histoire de la baronnie de Puivert, revenons à celle de la baronnie de Chalabre.

Après l'extinction de la branche aînée des Bruyères, la branche cadette prit de l'importance et une nombreuse lignée servit à la continuer jusqu'à nos jours. Il est inutile de suivre le fil généalogique de cette famille, je dois me borner à dire qu'il se termina par une fille alliée avec les Mauléon en 1817.

Chalabre était devenu en quelque sorte le chef-lieu de la terre privilégiée, même avant la chute du régime féodal. A mesure que les guerres de seigneur à seigneur devenaient plus rares par suite de l'élargissement des droits du trône, les positions naturellement fortifiées étaient moins recherchées et les populations, aspirant à améliorer leur condition par l'industrie, s'attachaient à se grouper vers les lieux qui pouvaient leur venir en aide dans leur tendances. C'est là une des causes qui fit tomber la commune de Puivert au second rang; cet état de choses s'était déjà accompli vers le milieu du 15^e siècle; les habitants de Puivert eurent beau protester contre la prépondérance de Chalabre, il fallut se résigner à accepter une transformation que la position des lieux avait nécessairement amenée.

Ainsi tandis que la commune de Puivert restait stationnaire, celle de Chalabre s'agrandissait chaque jour. Dans la vallée traversée par le cours de l'Hers, on creusait des canaux destinés à l'irrigation des terres et à faire mouvoir des machines pour la fabrication des draps. Les habitations se multipliaient au pied du château et elles s'entouraient de murs de défense. La commune eut ses frères, ses couvents, et c'est dans son sein que se réunissaient chaque année les consuls de Puivert, de Rivel, de Chalabre, pour régler en commun les dépenses qui intéressaient l'ensemble de la terre privilégiée.

L. A. BUZAIRIES.